

Pour le maintien de la reconversion de Cordemais

Madame la Présidente, cher(e)s collègues,

Au lendemain de la crise énergétique, ayant mis à l'épreuve notre capacité d'agent EDF à répondre au service public auquel nous sommes attachés, EDF s'apprête une nouvelle fois à poursuivre la même stratégie qui nous à amener à risquer des coupures massives en 2022.

Les marges de production pilotables d'électricité sont devenues trop faibles après la fermeture de plus de 12 GW depuis 10 ans, dont ceux de la centrale de Fessenheim. Et pourtant, EDF veut encore fermer une centrale de production de 1200MW, celle de Cordemais.

Cette ineptie stratégique n'est pas digne d'une entreprise à mission de service public. La finance ne doit pas être, à chaque fois, le seul argument qui vaille quand il faut prendre une décision.

Seule une vision stratégique de long terme doit guider EDF pour réussir son projet industriel. D'une part, avec la nécessité de construire de nouveaux moyens de production pilotables d'électricité avant toute fermeture d'un moyen existant et d'autre part, conserver des marges suffisantes pour faire face aux situations de crise.

Non, nous ne sommes pas à l'abri d'un nouvel aléa technique générique. Non, nous ne sommes pas à l'abri d'une nouvelle crise énergétique majeure. Non, nous ne sommes pas à l'abri d'une crise climatique d'ampleur. Oui, nous devons électrifier massivement notre société pour répondre au défi environnemental. Donc, non, nous ne pouvons plus nous passer de moyens de production pilotables.

Outre l'ineptie stratégique d'EDF sur cette question des marges de sécurité réseau, pourtant essentielles pour assurer en permanence un véritable service public, la manière employée pour annoncer cette volonté d'arrêter les tranches de Cordemais est aussi à dénoncer.

L'incompréhension de cette annonce est totale, bien évidemment pour l'ensemble du personnel, des représentants du site et des élus locaux, mais également pour les agents et leurs représentants dans l'entreprise, ainsi que pour bon nombre d'élus politiques nationaux.

Les arguments évoqués par la direction pour justifier sa position et les éléments présentés tant pour l'avenir du site que celui des salariés sont plus que discutables, pour ne pas dire fallacieux pour beaucoup d'entre eux.

La direction d'EDF doit respecter la parole donnée et les engagements pris en assurant la reconversion du site.

Par cette motion, les élus du personnel demandent expressément à la direction d'EDF de revenir dès à présent sur sa position et de relancer le projet de reconversion des tranches de production de la centrale de Cordemais qui rentre pleinement dans la transition énergétique annoncée par le gouvernement.

Les élus du personnel d'EDF apportent tous leurs soutiens aux collègues de Cordemais qui se retrouvent sous le joug d'une décision arbitraire, injuste et annoncée par des méthodes indignes de notre entreprise.

La direction d'EDF doit redresser la barre pour réussir les défis de demain et mettre l'entreprise de service public sur les bons rails de la transition énergétique.

Vote :

- **POUR : 14** (Délégations CGT et CFDT)
- **ABSTENTION : 11** (Délégations CFE et FO)
- **CONTRE : 0**

